

École primaire de Mougou

Conseil d'École (n°2)

Mardi 15 mars 2018

Présents :

- Mme Bigard, Mme Debreuil, Mme Maximenko, Mme Viry-Troger, M. Barbareau, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Arcade, M. Sansault (*Enseignants*)
- Mme Crouzet, Mme Georget-Truchi, Mme Lair, M. Laborde, M. Hurtaud, M. Nguyen, M. Mainson, M. Billard (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)
- M. Boinier (*Maire délégué de Mougou-Thorigné*)
- Mme Guibert (*Conseillère Municipale, membre de la Commission scolaire*)
- Mme Chargy, Mme Mesmin (*Employées communales*)
- M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)

Excusés :

- Mme Lambin (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)
- M. Proust (*Maire de Mougou-Thorigné*)
- Mme Fournier, Mme Neau, Mme Barand (*Enseignantes*)
- Mme Thibault, Mme Parant (*Adjointes chargées des Affaires scolaires*)
- Mme Le Moigne, M. Richard (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)
- M. Autret (*Conseiller Municipal, membre de la Commission scolaire*)
- Mme Tabutaud, Mme Logerais (*Employées communales*)

1 Bilan du 2^{ème} trimestre

a – Effectifs (au 15 mars 2018)

- Classe de -3ans/PS (M. Dubuisson) : 19 élèves (8 -3ans et 11 PS)
- Classe de PS (Mme Fournier) : 23 élèves
- Classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – M. Godet) : 24 élèves (10 MS et 14 GS)
- Classe de MS/GS2 (Mme Neau) : 26 élèves (10 MS et 16 GS)
- Classe de CP (M. Sansault/Mme Debreuil) : 26 élèves
- Classe de CP/CE1 (M. Gallard) : 24 élèves (9 CP et 15 CE1)
- Classe de CE1/CE2 (Mme Bigard) : 25 élèves (11 CE1 et 14 CE2)
- Classe de CE2/CM1 (Mme Barand) : 25 élèves (18 CE2 et 7 CM1)
- Classe de CM1 (M. Arcade) : 26 élèves
- Classe de CM2 (M. Barbareau/Mme Maximenko) : 22 élèves

L'effectif total est donc de 240 élèves : 92 à l'école « maternelle » et 148 à l'école « élémentaire ». La moyenne par classe est de 24 élèves.

b – Personnel Education Nationale

Depuis le lundi 8 janvier et jusqu'au 6 juillet 2018, Pauline Liaigre effectue un service civique à l'école. Elle intervient à l'école maternelle mais elle participera à l'encadrement de toutes les sorties, à la « maternelle » et à « l'élémentaire ».

c – Association sportive de l'école

Le Marché de Noël, du 22 décembre, à la salle des fêtes, a été un succès : 3 151,55 € de bénéfices (ceux-ci sont entièrement versés pour toutes les activités du projet d'école, pour l'école « élémentaire » : la classe de découvertes des CP, le camp USEP des CM1 et des CM2, le projet « hip-hop » ... Le bilan financier du marché est présenté.

M. Sansault remercie les enfants et les parents d'élèves pour leur aide et leur participation.

La vente des photos a permis de réaliser également des bénéfices : 1 777,17 € (691 € « maternelle » et 1 086,17 € à « l'élémentaire »).

d – Rencontres parents/enseignants

À l'école « maternelle », les premières rencontres individuelles se sont déroulées du mois de décembre au mois de février en fonction des classes. Les 2^{èmes} rencontres auront lieu en fin d'année scolaire.

À l'école « élémentaire », les 2^{èmes} rencontres individuelles seront proposées aux familles (à raison de 10 min par famille), fin mars et au mois d'avril (sauf pour les CM2, mois de juin, avant le passage en 6^{ème}).

e – Piscine

Les séances « piscine » ont eu lieu ou auront lieu selon le calendrier ci-dessous, à la piscine Aquamelle :

- 3^{ème} période, du 29 janvier au 26 mars (7 séances, sur 2 créneaux, le lundi) : tous les GS, les CP et les CP/CE1

Les CE2 (de Mme Barand) iront à la piscine de Celles, de fin mai à début juillet.

M. Sansault remercie tous les parents agréés qui se rendent disponibles pour que toutes les séances soient assurées (certains sont restés pour assurer les 2 créneaux pour les 2 groupes, le lundi après-midi).

f – Agréments « piscine » et « cyclisme sur route »

Pour rappel, des formations « agrément activités aquatiques » auront lieu le mercredi 16 mai (Melle), le mardi 22 mai (Mauzé), le vendredi 29 juin matin (Niort) et le vendredi 29 juin après-midi (Chauray). 2 parents ont participé à une formation au mois de janvier. Actuellement, 31 parents possèdent l'agrément « activités aquatiques ».

Concernant l'agrément « cyclisme sur route », la dernière formation de l'année aura lieu le samedi 24 mars, à l'Ecole des Brizeaux, à Niort. Cette année, 12 parents ont ou vont participer à cette formation. Il y aura donc 20 parents qui posséderont l'agrément « cyclisme sur route ». Merci à eux pour cette forte mobilisation.

g – Action « Sur le chemin de l'école »

C'est l'action passerelle qui permet aux jeunes enfants de venir découvrir leurs futures classes de l'école maternelle ainsi que les enseignants, les ATSEM et les autres enfants. L'adulte qui accompagne l'enfant peut échanger également avec l'enseignant. Un atelier, en classe, est animé par l'enseignant et l'animatrice petite enfance, Karen. L'enfant prend donc ses repères et prépare ainsi sa rentrée en douceur. 4 journées ont déjà eu lieu : 9 janvier (1 enfant), 11 janvier (4 enfants), 6 mars (4 enfants) et 8 mars (4 enfants). Il reste encore 4 journées : les 24 (5 inscrits) et 26 avril (4 inscrits), les 12 (4 inscrits) et 14 juin (6 inscrits). 2 matinées « portes-ouvertes » sont également prévues pour tous les futurs élèves de PS inscrits en mairie (du 19 mars au 20 avril) : le mardi matin 15 mai et le 22 mai.

Le vendredi 6 avril, les 2 classes « -3ans/PS » et « PS » participeront à une matinée « culturelle » avec différents ateliers : ferme pédagogique, atelier sonore, balade en calèche, éveil musical... Cette demi-journée sera clôturée par un pique-nique, avant le retour à l'école.

h – Dépenses 2017 : fournitures scolaires

Pour l'année 2017, le budget pour les fournitures scolaires était de 12 792 € (52 € x 246 enfants). Les dépenses se sont réparties : Frimaudeau : 8007,82 € (65,8 %), Sadel : 2175,96 € (17,9 %), Prix des Incorruptibles : 708,45 € (5,9%), Wesco : 402,50 € (3,3 %), Play Bac Presse : 273 € (2,2 %), Casal sport : 168,80 € (1,4 %), Accès Editions : 130,01 € (1 %), Pichon : 126,55 € (1 %), Asco : 93,30 € (0,7 %), Dactyl : 71,62 € (0,6 %), Canopé : 22,9 € (0,2 %)

Sur le compte « fournitures scolaires » pour l'année 2018, 878,76 € ont été dépensés : Frimaudeau (333,75 €), Sadel (115,01 €), Athanor (323 €) et Bayard (107 €).

i – Divers

Tous les MS ont passé une visite médicale, au mois de mars (9 et 12 mars), avec l'infirmière de la PMI.

L'infirmière scolaire effectue cette année une visite de contrôle (audition, vue...) pour tous les CP. Les derniers passeront le 29 mars.

2 Point sur la sécurité

a – Exercices d'évacuation

Des exercices d'évacuation auront lieu au cours du 3^{ème} trimestre sur le temps de l'interclasse (« élémentaire » et « maternelle »).

b – Exercices de mise à l'abri

Les exercices de mise à l'abri, dans le cadre du Plan Personnalisé de Mise en Sûreté, ont été réalisés :

- le mardi 30 janvier, à 10h35, à l'école « élémentaire » : les enfants étaient en récréation.

- le lundi 29 janvier, à 11h20, à l'école « maternelle » : tous les enfants étaient également en récréation

Ces exercices se sont déroulés selon le protocole mis en place et affiché dans les classes.

c – Exercices PPMS « attentat-intrusion »

Des exercices PPMS « attentat-intrusion » seront organisés avant les vacances de Pâques. L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate, en veillant à éviter, dans les exercices de préparation, tout scénario anxiogène (notamment avec les élèves les plus jeunes). Il s'agira, cette fois-ci, pour les élèves, l'équipe éducative et le personnel communal, de se cacher dans l'école, ou de s'échapper. L'enseignant devra choisir la solution qui lui paraîtra la plus appropriée en fonction de la situation présente.

d – Fermeture des écoles : plan Vigipirate

Depuis novembre 2016, les écoles sont fermées à clé tout au long de la journée, en dehors des heures d'entrée (8h50 à 9h) et de sorties (15h45, 16h30). Comme cela a été évoqué à chaque conseil d'école, depuis 1 an 1/2, le système provisoire, est très contraignant... notamment pour le Directeur, à l'école élémentaire.... Les parents d'élèves approuvent cette fermeture mais les enseignants attendent toujours qu'un système plus pratique soit étudié.... A ce jour, personne n'est venu étudier la faisabilité d'un nouveau système.

3 Point sur les travaux, achats, demandes...

a – Travaux effectués depuis le dernier Conseil d'école

Depuis le dernier conseil d'école, seul le jeu, à l'école élémentaire (côté plateau EPS) a été enlevé, pour être réparé, pendant les vacances de Noël : à ce jour, nous n'avons aucune nouvelle du jeu. Actuellement (et depuis plus de 3 mois), il n'y a donc plus aucun jeu à l'école élémentaire !

b – Travaux ou équipements à prévoir ou à l'étude

Suite à la visite de la commission, le 3 juillet 2017, quelques travaux ont été réalisés. Par contre, il en reste un certain nombre sur les 2 sites, dont certains éléments de sécurité (notamment à la maternelle). M. Sansault devait faire le point avec un élu, dès le mois de septembre : nous sommes toujours dans l'attente.... La liste complète a été renvoyée à la mairie le 9 février. A ce jour, il n'y a pas eu de retour pour cette nouvelle demande.

Des travaux et des équipements seraient à prévoir ou sont actuellement à l'étude :

- à l'école « maternelle » :

- installation un détecteur d'alarme si possible dans le bureau de direction (seul le câble est passé, depuis le mois de juillet)
- installation de nouveaux porte-serviettes dans les sanitaires (demande de mars 2016)
- des grillages rigides sont à changer (côté parking cuisine)
- des protections aux portes sont à changer (urgent)
- ...

- à l'école « élémentaire » :

- remplacement de la structure de jeu : cour principale : Mme Thibault a présenté le projet en commission scolaire le 8 mars : l'achat est prévu au budget 2018. La photo du jeu présélectionné est montrée, en attendant la décision du Conseil Municipal
- l'agrandissement et la rénovation du préau : le projet a été présenté le 8 mars, en commission scolaire : 3 devis de 3 architectes ont été proposés avec des prix qui peuvent aller du simple au double... La décision va être prise en Conseil Municipal.
- changement du grillage au-dessus du mur le long de la route de Triou (se ferait sans doute avec l'agrandissement du préau)
- nettoyage de la façade (côté parking)
- nettoyer/traiter le plateau EPS contre la mousse
- des dalles au sol se décollent dans certaines pièces : quels sont les possibilités pour résoudre ce problème ? Les angles se relèvent et sont saillants...
- ...

M. Sansault souhaiterait savoir ce qui est prévu pour le ménage des écoles, cet été. M. Boinier répond que le ménage sera fait en régie : il faudra donc que le Centre de loisirs libère les locaux plus tôt pour laisser le temps aux employés d'effectuer ce travail.

D'autre part, concernant la construction de la future structure multi-accueil intercommunale, les enseignants souhaiteraient savoir quand les travaux vont débiter. M. Boinier répond qu'il n'y a aucune date prévue à ce jour.

c – Demandes au budget 2018

Différents achats ont été demandés pour le budget 2018 (ces demandes doivent être étudiées par commission chargée du budget et n'ont pas encore été validées par la mairie) :

- à l'école « maternelle » :

- équiper l'entrée de l'école d'une ouverture avec commande à distance
- installation de haut-parleurs pour le tableau avec le vidéo-interactif

- à l'école « élémentaire » :

- équiper l'entrée de l'école d'une ouverture avec commande à distance
- changement du portable de direction (certaines touches ne fonctionnent plus...)
- installation de haut-parleurs pour le tableau avec les vidéo-interactifs
- petits travaux d'accessibilité et/ou d'aménagement pour accueillir un élève ayant un handicap moteur (la liste a été transmise à la mairie)
- achat d'une table pour cet enfant : en attendant un éventuel achat par la Municipalité, le SESSAD peut en mettre une à disposition

d – Maintenance informatique

La Société AIPC est réactive pour gérer tous les petits soucis.

Par contre, les enseignants déplorent toujours (depuis plus de 2 ans !) de très nombreuses micro-coupures parfois plusieurs fois par heure : même si elles sont brèves (de 1 à 2 minutes), cela pose parfois des problèmes lorsque le travail de classe en dépend, et pour le travail administratif. M. Sansault pense que les problèmes viennent du fournisseur d'accès, « LTI ». N'est-il pas possible d'étudier sérieusement ce problème récurrent ? Faut-il changer de fournisseur d'accès ? Les parents d'élèves s'étonnent que ce problème soit encore à l'ordre du jour.

4 Fréquentation scolaire

a – Rappel concernant le contrôle de la scolarité

Lorsque l'absence d'un élève est constatée par un enseignant, au moment de l'appel, celle-ci doit être signalée au Directeur d'école. Le contact avec les personnes responsables est alors pris immédiatement, de préférence par appel téléphonique, afin de les inviter à faire connaître au plus vite, le motif de l'absence.

Les parents doivent donc signaler l'absence d'un enfant, à l'école « maternelle » ou à l'école « élémentaire », avant 9h. Ils doivent également préciser le motif et la durée envisagée.

Afin d'éviter aux enseignants d'avoir à réaliser cette démarche sur le temps de classe (qui peut être très longue en cas d'épidémie...), il est demandé, à nouveau, aux parents de respecter cette consigne.

b – Taux d’absentéisme

Tous les mois, le taux d’absentéisme est calculé par classe. Les taux d’absentéisme sont :

| | septembre | octobre | novembre | décembre | janvier | février | Moyennes année en cours |
|-----------------------------|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|-------------------------------|
| Moyennes « maternelle » | 5,9 | 8,7 | 8,4 | 8,5 | 8 | 10,6 | 8,3 |
| Moyennes « élémentaire » | 0,8 | 1,4 | 2,1 | 3,4 | 3,8 | 5 | 2,7 |
| Moyennes « école » | 2,6 | 3,9 | 4,6 | 5,4 | 5,4 | 7,2 | 4,8 |

3 Projet d’école 2017/2018

Le projet 2018/2021 est actuellement en cours de rédaction par les enseignants. L’état des lieux a été effectué et les objectifs opérationnels ont été définis. Ce travail a été transmis à Mme l’Inspectrice de Melle pour validation. Il faudra ensuite définir les actions pour l’année prochaine. Ce nouveau projet d’école sera présenté au 3^{ème} conseil d’école, du jeudi 14 juin.

Le projet 2017/2018 est dans la continuité du projet d’école 2013/2017.

M. Sansault précise les actions qui se sont déroulées au cours du second trimestre et celles qui sont prévues pour le 3^{ème} trimestre.

a – Axe n°2

Il s’agit de « favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l’hétérogénéité des élèves », avec 2 objectifs prioritaires :

- Optimiser les dispositifs d’aide disponibles
- Proposer une ouverture culturelle et une pratique sportive variée

Action n°1 : Mettre en place les APC

L’organisation a été présentée au 1^{er} conseil d’école. En fonction des classes et des périodes, les APC ont permis de fournir une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou une aide au travail personnel mais également de proposer des activités prévues par le projet d’école. Le bilan quantitatif de l’année est présenté :

- pour la première période (de fin septembre à mi-novembre), 70 enfants sont présents aux APC :
 - « maternelle » : 32 élèves (8 -3ans/PS, 8 PS, 9 MS/GS1 et 7 MS/GS2)
 - « élémentaire » : 38 élèves (5 CP, 6 CP/CE1, 7 CE1/CE2, 13 CE2/CM1, 7 CM1)
- pour la seconde période (mi-novembre à mi-janvier) 69 enfants étaient présents aux APC :
 - « maternelle » : 30 élèves (8 -3ans/PS, 8 PS, 6 MS/GS1 et 8 MS/GS2)
 - « élémentaire » : 39 élèves (4 CP, 5 CP/CE1, 6 CE1/CE2, 13 CE2/CM1, 8 CM1, 3 CM2)
- pour la troisième période (mi-janvier à mi-mars), 80 enfants étaient présents aux APC :
 - « maternelle » : 25 élèves (8 -3ans/PS, 7 PS et 10 MS/GS2)
 - « élémentaire » : 55 élèves (4 CP, 7 CP/CE1, 7 CE1/CE2, 25 CE2/CM1, 8 CM1, 4 CM2)
- pour la quatrième période (mi-mars à mi-mai), 70 enfants sont inscrits aux APC :
 - « maternelle » : 35 élèves (8 -3ans/PS, 8 PS, 5 MS/GS1 et 14 MS/GS2)
 - « élémentaire » : 35 élèves (4 CP, 7 CP/CE1, 6 CE1/CE2, 10 CE2/CM1, 8 CM1)

Action n°2 : Favoriser l’accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l’école : CUMAV, Mairie, APE, Association sportive de l’école...

La classe de MS/GS2, de Mme Neau participe au projet CUMAV « A la rencontre des artistes ». Ils sont allés visiter l’exposition « Le peuple de la forêt oubliée », d’Astrid Laviéville, à La Commanderie de Saint-Marc-la-lande, le mardi 14 novembre. Ils ont participé également à un atelier. Puis, ils ont accueilli, l’artiste Marie-Anne Briskmann, le mardi après-midi 23 janvier. Ensuite, un travail en classe en arts plastiques conclura ce projet.

Toute l’école « élémentaire » participera à un projet collectif de danse « hip-hop ». 2 intervenants professionnels de la Compagnie E.Go, Omar Youloussa et Jérémy Coin, viennent aider les enseignants depuis le mardi 27 février, à raison de 45 min à 1 h par semaine et par classe (en fonction des cycles), tous les mardis (jusqu’à la fin de l’année ; 15 séances), à la salle des fêtes.

Une déambulation collective (avec les 6 classes), avec des prestations à certains points fixes sera présentée dans les rues du Bourg de Mougon, le vendredi 29 juin, dans le cadre de la fête de l’école.

6 classes de l’école (PS, MS/GS1, MS/GS2, CP/CE1, CE1/CE2, CM1), vont participer à la Semaine de la Bouquinade du 23 au 30 mars. En partenariat avec « Lire en Belle » (Bibliothèques du Cellois), 15 minutes par jour, à la même heure, les enfants ouvrent un album, un roman, un journal, un documentaire (parmi une sélection) et se laissent aller à un instant de plaisir.

La classe de CM2 de M. Barbareau (avec une classe de 6^{ème} du Collège de Prahecq) va participer cette année, au projet ECORCE. C’est un dispositif d’éducation à la biodiversité (conçu conjointement par le Conseil départemental - Zoodyssée - et l’Education Nationale), qui propose aux élèves élémentaires et de 6^{èmes} d’expérimenter, ensemble,

diverses problématiques environnementales : « Le maintien d'une diversité de plantes sauvages aux alentours et dans le potager favorise-t-il la qualité et la quantité de sa production alimentaire ? »

La 2^{ème} intervention aura lieu le jeudi 29 mars, au CPIE de Coutières : la 3^{ème}, se fera à Mougou, le jeudi 5 avril, avec Katia Jacquel (de l'Association Les jardins d'Isis). Une intervention de Julien Grigorciuk du Syndicat des eaux du Vivier sera programmée également. Des bandes de terre ont été préparées (jardin maison communale, à proximité de l'école) pour effectuer des plantations et tester les hypothèses.

Une Journée finale sera organisée le vendredi 8 juin, à Zoodyssée, avec toutes les classes participantes.

Toutes les classes de « l'élémentaire » vont participer aux Rencontres chorales, organisées par la CUMAV. A partir d'un répertoire commun, 6 classes sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par un musicien). Ils se produiront devant les parents d'élèves :

- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 22 mai, pour les CM1 et les CM2, avec 2 classes de Fressines, 1 classe des Fosses et une classe de Secondigné sur Belle
- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 5 juin, pour les CP et les CP/CE1 avec 2 classes de Fressines et 2 classes de Brioux
- à la salle des fêtes de Celles, le jeudi 7 juin, pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1, avec 2 classes de Beaussais, 1 classe de Vitry et une classe de Charzay

Les 4 classes de l'école « maternelle » sont allées voir un film au cinéma « Un conte peut en cacher un autre », dans le cadre du 11^{ème} Festival de Cinéma Jeune Public, à Melle : le mercredi 22 novembre pour les -3ans/PS et PS et le mercredi 6 décembre pour les 2 classes de MS/GS. Elles participent également à l'action « Maternelle et cinéma ». Il s'agit de visionner (au Méliès, à Melle) puis d'étudier en classe, un certain nombre d'œuvres cinématographiques (films, courts métrages, dessins animés...). Une séance a eu lieu le jeudi 25 janvier ; les enfants ont assisté à la projection de plusieurs séquences de « Pat et Mat ».

Les 2 classes de MS/GS devraient aller, le mardi 29 mai, à Aiffres voir un spectacle de la Compagnie Sing song, « Uni, Unel ».

Les 4 classes de l'école « maternelle » ont un projet « autour du jardin » en lien avec la ferme de la Mantellerie. Les 2 classes de MS/GS se sont déplacés à St-Pompain, le mardi 28 novembre pour des activités « autour du jardin » : il s'agira d'observer l'évolution d'un jardin au cours des saisons. Le 4 mai, les 2 classes de -3ans/PS et PS iront visiter la ferme et auront des activités autour du jardin et des animaux. Le 18 juin, les 2 classes de MS/GS retourneront à St-Pompain.

8 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- le mardi 6 mars, les MS/GS1 ont rencontré une classe de Fressines
- le samedi matin, 24 mars, hors temps scolaire, les enfants des 2 classes de MS/GS pourront participer à une rencontre USEP, « Les Petits en fête », à Melle. Cette matinée permet aux enfants de pratiquer des activités diverses très enrichissantes (gymnastique, activités aquatiques, activités athlétiques...)
- le mardi 27 mars, les classes de CM1 et de CM2 participeront à Lezay, à une rencontre « escrime » organisée par le Comité départemental USEP
- les 6 classes « élémentaires » vont participer à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM2 » participeront également à un atelier « boussole » :
 - le mardi 27 mars, pour les CP et les CP/CE1
 - le vendredi 6 avril, pour les CE1/CE2, CE2/CM1, CM1, CM2
- les 3 classes de cycle 2 vont participer à une rencontre « raid multi-activités » (sarbacane, tir à l'arc, fil d'ariane, biathlon, toile d'araignée, frisbee/golf, trottinettes...), le vendredi 6 avril pour les CP et les CP/CE1, à Chauray), et le 27 avril pour les CE1/CE2 à Fressines
- les 3 classes CP, CP/CE1 et CE1/CE2 participeront à Scolarugby, organisée par le Comité USEP départemental : le jeudi 3 mai, à Mougou (avec une classe de St-Romans)
- 3 classes de l'école, les CP, les CP/CE1 et les CE1/CE2 participeront au P'tit Tour USEP 2018, organisé par le Comité USEP départemental, le jeudi 7 juin, à Mougou
- tous les « CM1 » et les « CM2, vont participer à un camp USEP, au Plan d'eau du Lambon (du 4 au 6 juin). Le déplacement s'effectuera en vélo. La participation demandée par l'USEP sera de 50 € par personne, pour les 3 jours. L'Association sportive et l'APE prendront en charge 10 € par élève et les 50 € pour tous les accompagnateurs. 40 € seront donc à la charge des familles.

Du 22 janvier au 26 janvier, 34 CP ont participé à une classe de découvertes, à Lathus (Vienne). Deux activités étaient au programme : cirque, escalade. Le séjour s'est parfaitement déroulé et les enfants se sont bien adaptés à la vie collective. Ils étaient encadrés par 1 enseignant et 5 accompagnateurs. Le bilan financier du séjour est présenté. Ce séjour a eu un coût global de 6 405,79 soit 188 € par enfant. Plusieurs subventions ont permis de financer une partie de ce séjour : 1 100 € de la Municipalité (la participation du CCAS n'est pas encore connue), 1 200 € de l'APE et 777,34 € de l'Association sportive de l'école. Les familles ont payé 95 € par enfant. Un DVD regroupant toutes les photos du séjour a été distribué gratuitement aux familles. M. Sansault remercie tous les accompagnateurs, pour leur disponibilité et leur très grande efficacité notamment pendant l'épidémie de gastro !

b – Axe n°3

Il concerne « le parcours de l'élève : de l'école au collège », avec 2 objectifs prioritaires :

- *Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages*
- *Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves*

Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2

La liaison maternelle/primaire a commencé avec le même fonctionnement que les années passées : elle permet de faire découvrir l'école primaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux plus grands des enfants de l'école maternelle. Les rencontres ont lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 4 classes sont donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger/M. Godet et de Mme Neau, classes M. Gallard et de Mme Debreuil/M. Sansault).

2 rencontres se sont déjà déroulées, de 10h30 à 13h30, le jeudi 8 mars et le jeudi 15 mars. Les prochaines auront lieu le jeudi 22 mars, puis les jeudis 17 mai, 24 mai et 3 mai. Lors des rencontres, les 65 GS et CP sont mélangés puis partagés en 3 groupes. Chaque groupe participe à une activité différente (après 3 séances, tous les enfants sont passés dans les 3 ateliers). Différentes activités sont au programme : orientation, EPS, arts plastiques...

A 12h00, 2 groupes déjeunent à l'école « élémentaire » et l'autre à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves retrouvent leur classe respective.

Action n°2 : Favoriser la mise en œuvre des échanges : entre les élèves du cycle 2 et du cycle 3

Une lecture d'albums hebdomadaire est mise en place, pour tous les enfants, entre des classes du cycle 2 et du cycle 3. A partir du mois de juin, ce sont les cycles 2 qui liront un album aux plus grands.

Action n°3 : Améliorer et renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'École et le Collège, au profit notamment des élèves les plus fragiles

Les CM2 devraient aller visiter le Collège le jeudi 14 juin (avec un déplacement en vélo). Mme Audé (Principale du Collège) organisera une réunion plénière, au mois de juin, où tous les parents des futurs 6^{èmes} des écoles du secteur seront conviés. M. Barbareau rencontrera les professeurs de 6^{ème} pour transmettre les éléments scolaires pour chaque élève.

Une journée « raid » pourrait être organisée avec les 6^{èmes} et les CM2.

M. Barbareau et M. Arcade ont participé au 1^{er} Conseil Ecole/Collège de l'année. Un 2^{ème} est prévu prochainement.

M. Sansault présente les budgets prévisionnels du projet d'école 2017/2018 (voir documents joints). Ils se montent à 3 686,62 € pour la « maternelle » et à 17 225,79 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale devrait être de 3500 € (350 € par classe), celle de l'APE sera de 6 400 € (1 000 € « maternelle » + 5 400 € « élémentaire ») et celle de l'Association sportive sera de 5 483,96 € (1 286,62 € « maternelle » et 4 197,34 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

M. Sansault remercie les partenaires de l'école, l'APE, la Municipalité pour les subventions allouées.

5 Préparation de la rentrée 2018

A la rentrée de septembre 2018, l'école primaire de Mougou continuera de fonctionner sur le même rythme scolaire : semaine de 4 jours ½. Les horaires seront aussi inchangés.

a – Effectifs prévus pour la rentrée 2018

Pour la rentrée en septembre 2017, les effectifs (connus à ce jour), seront assez stables : 9 « -3ans », 25 PS, 34 MS, 20 GS, 29 CP, 35 CE1, 26 CE2, 32 CM1 et 33 CM2 : soit un total de 243 élèves (88 élèves d'âge « maternelle », en comptant les « -3ans » et 155 d'âge « élémentaire »).

Il n'y aura pas de fermeture à la prochaine rentrée mais il va falloir de nouvelles arrivées pour maintenir les 10 classes à la rentrée 2019 car les départs en 6^{ème} seront bien plus nombreux que les arrivées en PS !

b – Répartition des classes

Il est toujours difficile de préparer une rentrée, trop tôt à l'avance, au niveau des compositions des classes et des répartitions car il y a des « mouvements d'enfants » que l'on ne peut pas anticiper.

Néanmoins, pour la rentrée prochaine, il devrait y avoir 4 classes à l'école « maternelle » et 6 classes à l'« élémentaire ». Une possible répartition et la désignation des enseignants, seront annoncées au 3^{ème} Conseil d'école.

Les compositions des classes seront affichées, comme les années précédentes, fin août.

c – Inscriptions

Les familles des enfants nés en 2015 et habitant à Mougou-Thorigné, sur les secteurs de Mougou ou de la Croix Pilet (ou ayant déjà un enfant scolarisé à l'école primaire de Mougou, en 2017/2018) doivent faire l'inscription en mairie du 19 mars au 20 avril. Les enfants nés du mois de janvier au mois de mars 2016 pourront également se faire inscrire (en -3ans).

Même si certains enfants se seront déjà familiarisés avec l'école, grâce au projet passerelle « Sur le chemin de l'école », les futurs PS et « -3ans » seront accueillis, au cours de 2 matinées d'intégration qui auront lieu les mardis 15 et 22 mai 2018.

Comme les années passées, une rentrée échelonnée sera mise en place, lundi 3, lundi 10 et lundi 17 septembre. M. Sansault fait remarquer que les parents comprennent l'intérêt de cette rentrée échelonnée ; mais beaucoup souhaitent que leur enfant fasse la rentrée dès le 1^{er} jour, le lundi 3 septembre !

d – RPI ?

Suite à la création de la commune nouvelle, et tout au long de l'année 2017, nous avons évoqué avec les élus, puis les parents d'élèves, la mise en place d'un RPI regroupant les écoles de Tauché, Thorigné et Mougou. Qu'en est-il ?

Le DASEN n'a pas donné de suite favorable à ce projet. La carte scolaire a été réalisée sans tenir compte d'un éventuel RPI.

Mme Parent, a précisé le 15 mars, par mail : « A priori notre demande n'est pas abandonnée. Elle est un peu suspendue compte tenu de la position de l'Education Nationale mais dès le retour de Francis Proust, nous devons définir clairement ce que nous voulons et transmettre éventuellement les délibérations des 2 communes au DASEN. »

6 Questions diverses

a – En attendant la validation par le Conseil Municipal, M. Sansault récapitule les différentes subventions demandée à la Municipalité pour l'école (sous réserve d'un vote favorable par le Conseil Municipal) :

- 52 € par enfant pour les fournitures (soit 12 584 € pour l'année 2018)
- 350 € par classe pour le projet d'école (soit 3 500 € pour l'année 2018)
- 300 € pour l'adhésion à la CUMAV
- 656,70 € pour l'affiliation, à l'USEP

M. Sansault remercie la Municipalité pour ces subventions qui permettent aux enseignants de travailler dans de très bonnes conditions.

D'autre part, une demande a été faite concernant l'aide au financement (comme tous les 2 ans) d'une classe de neige, pour le mois de janvier 2019, pour tous les CM1 et tous les CM2 de l'école de Mougou, soit 65 élèves. M. Boinier précise que si aucune décision n'a été prise pour le moment, cette subvention exceptionnelle pourrait être remise en cause en raison de l'équité par rapport aux élèves de Thorigné (qui font partie de la même commune). M. Sansault précise que sans cette subvention, la classe de neige ne pourra pas être organisée. Les parents d'élèves font part de leur inquiétude et regrettent que ce projet porté par les enseignants depuis de nombreuses années, puisse être remis en cause. M. Barbareau fait remarquer que la classe de neige permet à un grand nombre d'enfants de découvrir le ski et le milieu montagnard.

b – M. Boinier annonce que les travaux concernant le projet de revitalisation du bourg débuteront au mois d'octobre ou de novembre 2018, pour une durée de 6 mois. Cette 1^{ère} tranche concernera l'aménagement de La Fruitière. Le bus n'accédera donc plus à la place (un nouveau circuit sera mis en place) et le parking sera modifié. Tous ces travaux seront présentés lors d'une réunion publique le mardi 20 mars (salle des fêtes de Mougou).

c – M. Sansault rappelle qu'il n'y aura le Pont de l'Ascension, cette année : les enfants auront donc classe le vendredi 11 mai. Il n'y aura pas classe, le lundi 21 mai (Pentecôte).

d – La fête d'école aura lieu le vendredi 29 juin.

e – Le prochain Conseil d'école devrait avoir lieu le jeudi 14 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le Directeur de l'École,
M. SANSULT

Budget prévisionnel « projet d'école » : *maternelle***RESSOURCES**

| | |
|---|-----------------|
| <u>Municipalité de Mougou-Thorigné</u> | 1 400,00 |
| <u>Association des Parents d'Élèves</u> | 1 000,00 |
| <u>Association sportive de l'école</u> | 1 286,62 |
| TOTAL (en €) | 3 686,62 |

DÉPENSES

| | |
|---|-----------------|
| <u>Projet « A la rencontre des artistes » - MS/GS2</u> | 456,20 |
| - Rencontre avec l'artiste, visite Musée, atelier : 236,20 € | |
| - Transport : 220 € | |
| <u>Projet « Ferme de la Mantellerie » – MS/GS1 et MS/GS2</u> | 1 424,02 |
| - Entrées et ateliers : 425 € (nov) + 439 € (juin) | |
| - Transports : 280,01 € x 2 = 560,02 € | |
| <u>Projet « Ferme de la Mantellerie » – -3ans/PS et PS</u> | 665,00 |
| - Entrées et ateliers : 385 € (mai) | |
| - Transport : 280 € | |
| <u>Sorties culturelles – toute l'école</u> | 821,40 |
| - Maternelle et cinéma (220 € transport + 114,40 € entrées) | |
| - Festival de Cinéma jeune Public (220 € transport + 267 € entrées = 487 €) | |
| <u>Sorties culturelles – MS/GS1, MS/GS2 (mai)</u> | 320,00 |
| - Spectacle « Uni, Unel » de la Compagnie Sing song (200 € entrées + 110 € transport = 320 €) | |
| TOTAL (en €) | 3 686,62 |

Budget prévisionnel « projet d'école » : « élémentaire »**RESSOURCES****Municipalité de Mougou-Thorigné** 2 100,00

- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 100 €
- Subvention projet « hip-hop » : 1 000 €

Association des Parents d'Élèves 5 400,00

- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 200 €
- Subvention camp USEP : 550 €
- Subvention projet « hip-hop » : 3 650 €

Association sportive de l'école 4 197,34

- Classe de découvertes « CP » : 777,34 €
- Camp USEP « CM » : 400 €
- Rencontres chorales : 570 €
- Projet « hip-hop » : 2 450 €

Participation des familles 5 528,45

- Classe de découvertes « CP », à Lathus : $34 \times 95 + 98,45 = 3328,45$ €
- Camp USEP « CM », au Lambon : $40 \text{ €} \times 55 = 2 200$ €

TOTAL (en €) 17 225,79**DÉPENSES****Projets « USEP » (CM) + toute l'école** 3 150,00

- Camp USEP, au Lambon (CM1 et CM2 – juin 2018) : 50 € par enfant (55) et par accompagnateur (8)

Classe de découvertes (CP) – (janvier 2018) 6 405,79

- centre « Lathus », transport ... :

Projet « hip-hop » – toute l'école – (de mars à juin 2018) 7 100,00

- Compagnie EGO : 15 séances par classe : 6 999,50 €
- frais « matériel » : 100,50 €

Projet « rencontres chorales » – toute l'école – (de janvier à juin 2018) 570,00

- Inscriptions (270 €), transports (300 €)

TOTAL (en €) 17 225,79